



Le Quesnoy, le 28 AVR. 2008

**Paul RAOULT**  
Sénateur du Nord  
Maire de Le Quesnoy  
1bis, rue du 8-Mai  
59530 Le Quesnoy

**Monsieur le Secrétaire Général  
de FO Pharmacie Nord-Pas-de-Calais  
103, rue Barthélémy-Delespaul  
Bourse du Travail – BP 194  
59018 LILLE Cedex**


Nos réf : PR/CB/0408-267

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier du 11 janvier, vous m'avez fait part de votre préoccupation à propos des modalités de déductibilité des cotisations syndicales du revenu imposable.

Par la présente, je tiens à vous indiquer que suite à la question écrite parue au *Journal Officiel* du 24 janvier par laquelle j'avais, en ma qualité de Sénateur, interrogé à ce propos Monsieur le Ministre du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité, Madame la Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi lui a apporté la réponse parue au *Journal Officiel* du 24 avril et dont je vous prie de bien vouloir trouver une copie ci-jointe.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Paul RAOULT  
Bonne nuit

